



exclusion définitive du collège

Par **CAN**, le **25/03/2025 à 18:53**

Bonsoir,rnrnMa fille qui est en troisième au collège s'est fait exclure définitivement de son établissement public pour le motif suivant:rnrnporte à la connaissance de tiers une vidéo à caractère sexuel sans le consentement de la personne filmée.rnrnCette sanction a été décidée en conseil de discipline.rnrnJ'aimerais faire appel de cette décision auprès du recteur de l'académie. En effet, la principale en amont du conseil m'avait appelé personnellement pour me dire qu'elle voulait mettre la sanction: travaux d'interet general. Apparemment, elle en a décidé autrement.rnrnNous sommes en fin d'année, ma fille passe le brevet danss 2 mois, je suis inquiète pour elle.rnrnMerci pour votre retour.rnrnBien cordialement

Par **jodelariege**, le **25/03/2025 à 23:14**

bonjourrnrnvous avez toute la procédure ci dessous:rnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1396#::~~>